

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 DPE 34 Subvention (15.000 euros) à l'association Cluster Eau-Milieus-Sols.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 25 juin 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de 15.000 euros à l'association Cluster Eau-Milieus-Sols (94600) pour ses activités générales 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL au nom de la 3e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 15.000 euros est attribuée à l'association Cluster Eaux-Milieus-Sols domiciliée 2 rue Waldeck Rousseau, 94600 Choisy-le-Roi (n° SIMPA 184672, dossier n° 2019_07701) dans le cadre de ses activités générales 2019.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder au versement de la subvention à l'association Cluster Eaux-Milieus-Sols pour 2019.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée en section d'exploitation du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris sur l'exercice 2019.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO